Patience : cursus bernois

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1983)**

Heft 710

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1025228

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Merci à Lilian U.

A tête refroidie, l'issue apparaîtra peut-être plus claire. Pour l'heure, la question de la participation au Conseil fédéral se pose en des termes difficiles: maintenant que le miroir de la démocratie-témoin est fêlé, que les conditions extérieures de la rupture sont réunies, reste à savoir si l'état interne du parti socialiste va lui permettre de supporter la vie au-dehors, dans les grands vents où se débattent, toujours à contre-courant, les minorités politiques exclues des négociations essentielles.

Tout cela peut devenir possible, vivable, enrichissant même, mais seulement au prix, répétons-le, d'un immense effort de réflexion, et de réorientation rapide et homogène du rôle du PSS. Défi crucial, qu'un parti atteint dans sa dignité devrait s'avérer capable de relever.

Tel est le bel événement, provoqué par la candidature de Lilian Uchtenhagen. Merci encore à elle pour cet exercice réussi. **Y. J.**

POUR MÉMOIRE

Dans l'ombre du mercredi noir

Plus d'une semaine après le mercredi noir, 7 décembre, il faut bien revenir sur certains aspects d'une décision qui n'est pas seulement décevante par le rejet de la candidature Uchtenhagen. Pour mémoire, quelques lignes de forces partisanes et quelques acteurs à l'œuvre.

Dans un éclair de lucidité, Jean Ziegler, alors encore conseiller national, proclamait, lors de la session parlementaire d'automne, que le successeur de Willi Ritschard s'appelerait Walter Buser ou, guère mieux, Otto Stich. Le premier libérerait ainsi la Chancellerie fédérale; le deuxième quitterait la Commission fédérale des banques (où il faisait un travail de taupe utile depuis 1976).

*

Dans les dernières semaines avant le 7 décembre, on notait deux absences dans les rangs des «permanents» socialistes à Berne, Rudolf Strahm, secrétaire du PSS, parti vérifier sur place, au Mexique, les effets de l'«aide» du Fonds monétaire international, et Jean-Noël Rey, secrétaire du groupe parlementaire, terrassé par la maladie. En leur absence, la candidature du Saint-Gallois Hans Schmid, qui avait eu au début leurs faveurs, subissait un démontage en règle.

Cette opération a été orchestrée par Rudolf Reichling, UDC zurichois, président des producteurs de lait et, jusqu'à tout récemment, membre du bureau du Conseil national, à ce titre donc au courant de tous les rouages juridico-réglementaires. Pas content de l'avis de droit donné par Joseph Voyame, directeur de l'Office fédéral de la Justice et démocrate-chrétien de la tendance la moins fermée, R. R. faisait consulter un autre expert, le professeur bernois Jurg Paul Muller, d'obédience UDC déclarée; ce dernier livrait une interprétation restrictive des tenants et aboutissants des «incompatibilités cantonales» que le bureau s'empressait de ratifier. Exit Hans Schmid, moins d'une semaine avant l'élection.

*

Après la mise hors course de Hans Schmid, ne restaient en présence, côté socialiste, que Lilian Uchtenhagen et deux ex-non-rivaux, qui s'étaient éliminés eux-mêmes de la compétition dès la démission de Willi Ritschard: Fritz Reimann, président de l'Union syndicale suisse, et Walter Buser, qui reçurent pas mal de visites dans les tous premiers jours de décembre. Fritz Reimann mettait tout de suite les choses au point dans une lettre adressée au radical Franz Eng (ancien président du National) et au démocrate-chrétien lucernois Hans Schärli. Walter Buser préférait communiquer par téléphone en des termes moins clairs et peu — ou plutôt trop — engageants; prié par le groupe socialiste de confirmer sa candidature à la seule Chancellerie, il se sentait coincé et devait contribuer à accréditer la légende des pressions.

*

Otto Stich s'est déclaré surpris par son élection. Mauvais point pour son système d'information. En tout cas, la télévision était au parfum, présente au bon moment, la proclamation des résultats, dans son bureau de Bâle où du reste le personnel de son secrétariat avait prévu tout ce qu'il fallait de gerbes de fleurs pour la circonstance.

PATIENCE

Cursus bernois

Presque chacun connaît le cheminement parlementaire du nouveau conseiller fédéral Delamuraz: première candidature en 1975, il est élu au deuxième rang, à environ trois mille voix du premier élu Jean-Jacques Cevey; en 1979, il est réélu en tête de liste avec 6800 voix d'avance sur J.-J. Cevey et cette année, toujours en tête, il a 15 000 voix d'avance sur le même Cevey.

Le cheminement d'Otto Stich (Otti pour les intimes) est moins connu: sa première candidature, dans un canton de Soleure qui élit deux socialistes au Conseil national, date de 1959. Il a trente-deux ans. Résultat: deuxième des non-élus. En 1963, il est premier des non-élus et il est devenu «syndic» (Ammann) de Dornach; il entre au National à la place de Willi Ritschard qui abandonne son siège pour entrer au Conseil d'Etat. En 1967, il est réélu au deuxième rang. Il accumule les premières places aux élections suivantes, pour renoncer à se présenter cette année après vingt ans passés à la Chambre du peuple.